

CONSEIL MUNICIPAL du 2 Mars 2017

OBJET : Rapport d'orientation budgétaire 2017

Note de synthèse

Préambule :

Issu de l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite loi NOTRe), le Débat d'Orientation Budgétaire "nouvelle formule" doit maintenant faire l'objet d'une délibération et non plus simplement d'une prise d'acte de la part du Conseil Municipal.

Outre ce changement juridique, le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB ci-après) a toujours pour vocation de présenter les grandes lignes de la politique budgétaire pour l'année d'exercice du budget à venir tout en précisant certains points particuliers comme la gestion de la dette, l'évolution du personnel ou les grandes dépenses/recettes en fonctionnement et en investissement.

La présentation du ROB est l'occasion pour la majorité municipale d'affirmer avec force la poursuite de ses engagements de campagne et de présenter les moyens de financer les projets et politiques publiques mis en place.

I LES PERSPECTIVES FINANCIERES

A La conjoncture nationale

2017 va être marquée par des élections présidentielles et législatives. Ce contexte électoral particulier est certes peu favorable à des réformes de fond mais implique également de grandes incertitudes d'un point de vue budgétaire.

En 2017, les collectivités territoriales devront absorber une troisième tranche de réduction des dotations de l'Etat. Si d'après les annonces de l'exécutif national en place, celle-ci devrait être moins importante que celles subies lors des deux années qui viennent de s'écouler, l'effort demandé restera conséquent.

L'Etat annonce en parallèle la mise en place d'un fonds de soutien à l'investissement Local porté à 1.2 milliards d'euros (contre 1 milliard en 2016) destiné à permettre aux collectivités d'investir à nouveau.

Le mécanisme de la DSU est également reconduit avec une enveloppe qui atteindra 2.091 milliards d'Euros (+180 millions), l'attribution de la DSU sera réservée aux deux tiers des communes de plus de 10 000 habitants contre les trois quarts aujourd'hui (soit 668 communes au lieu de 750).

Le projet de loi modifie en son article 5, certaines modalités relatives aux indemnités des élu(e)s pour prendre en compte la mise en place du prélèvement à la source prévu pour 2018.

Ainsi en 2017, la retenue à la source sur les indemnités de fonction des élus sera supprimée au profit des règles de droit commun de paiement de l'impôt sur le revenu.

B L'impact sur les collectivités territoriales

Malgré les annonces du Président de la république et du Premier Ministre la baisse des dotations continuera pour l'année 2017.

. Concernant le ville de Marly, la DGF évoluerait donc de la manière suivante :

	2013	2014	2015	2016	Estimation 2017
DGF reçue	3 042 747	2 910 878	2 615 700	2 307 171	2 127 351
Evolution de la DGF de Marly en valeur		-131 869	-295 178	-308 529	-179 820
Evolution de la DGF de Marly en %			-10.10 %	-11.80 %	-7.80 %

Il faut ajouter à cela, l'augmentation du point d'indice d'1.20 % réalisé en deux phases au 1^{er} juillet 2016 et 1^{er} février 2017.

La refonte du régime indemnitaire, les reclassements de l'ensemble des échelles indiciaires ainsi que le transfert primes/points sont autant d'inconnus supplémentaires qui viendront impacter le chapitre 012 du budget communal.

II RETROSPECTIVE SUR LA SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE

	Réalisé	Réalisé	Réalise	Réalisé	Prévision CA 2016 au 31/1
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	
Atténuation de charges 013	186 464.53	318 308.76	397 023.75	313 027.97	226 410.06
Produits des services du domaine 70	251 732.47	293 667.38	261 948.54	275 124.99	450 179.85
Opérations d'ordres 042	94 833.58	115 970.86	129 984.74	202 851.07	180 175.79
Impôts et taxes 73	8 087 313.88	8 574 432.21	8 635 870.95	8 846 850.25	8 826 845.16
Dotations et participations 74	4 929 601.06	4 977 706.87	4 926 108.50	5 030 808.25	4 544 045.71
Autres produits de gestion courante 75	128 411.15	145 774.60	116 799.65	104 548.65	129 286.88
Produits financiers 76	16.02	8.04	4.06	1.85	0.18
Produits exceptionnels 77	185 830.80	29 325.39	71 891.77	754 009.62	376 015.33
Reprise sur provision et amortissement 78		337 273.44			
TOTAL	13 864 203.49	14 792 467.55	14 539 631.94	15 527 222.65	14 732 958.78
RECETTES D'INVESTISSEMENT	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Prévision CA 2016 au 31/1
Dotations fonds divers et réserves 10	464 056.62	474 337.35	338 194.39	458 679.94	772 503.48
Opérations patrimoniales 041				365 603.30	
Subventions d'investissement 13	556 592.18	871 124.01	576 249.71	383 359.51	143 901.49
Emprunts et dettes 16			500 000.00	1 913 029.17	1 500 000.00
Immobilisations incorporelles					
Différences sur réalisations immobilisation					
Immobilisations Corporelles 21	1 861.72		70 124.67	274 788.35	
Immobilisations en cours 23		48 744.95	942.35		3792.38
Participations et créances rattachées 26					
Autres immobilisations financières 27	1 480.23	831.95	442.19	313.15	157.62
Amortissements des immobilisations 28	228 057.33	554 273.01	259 614.09	280 047.65	306 089.55
Charges à répartir sur plusieurs ex 481	2 337.39	2337.39	2 337.39	2337.39	
Excédent de fonctionnement capitalisé 1068	486 274.69	1 527 553.90	1 392 113.48	1 529 940.29	2 199 587.98
TOTAL	1 740 660.16	3 479 202.56	3 140 018.27	5 208 098.75	4 926 032.50
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Prévision CA 2016 au 31/1
Charges à caractère général 011	3 452 035.46	3 682 076.23	3 584 504.82	3 763 531.02	3 483 423.87
Charges de personnel et frais assimilés 012	7 537 431.22	7 661 766.32	7 975 025.88	8 175 371.69	8 292 997.41
Autres charges de gestion courante 65	707 440.07	694 519.99	728 025.98	715 627.45	740 223.00
Charges financières 66	450 798.30	417 967.19	399 720.81	723 427.75	352 029.72
Charges exceptionnelles 67	102 127.28	182 265.15	82 076.39	76 859.81	501 326.57
Dotation aux amortissements 68	230 394.72	556 610.40	261 301.48	557 173.39	305 089.55
TOTAL	12 480 227.05	13 195 205.28	13 030 655.36	14 011 991.11	13 675 090.12
DEPENSES	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Prévision CA

D'INVESTISSEMENT					2016 au 31/1
Opérations patrimoniales 041				365 603.30	
Subventions d'investissement 13	28 850.60	28 850.60	47 017.66	202 851.07	180 175.79
Remboursement d'emprunts 16	657 041.10	682 503.81	639 698.86	2 190 485.67	564 812.11
Différences sur réalisations d'immob 19	1 811.72	307 159.44			
Immobilisations corporelles 20	51 287.04	73 751.87	49 195.35	16 451.23	22 799.78
Immobilisations corporelles 21	173 048.15	520 604.91	200 877.32	321 261.40	355 849.76
Immobilisations en cours 23	1 461 421.49	1 996 001.46	1 947 376.29	1 339 270.21	818 198.11
Subventions d'équipement versées 204	144 254.20				
Autres Immobilisations ²⁷			70 000.00	168.00	
TOTAL	2 517 714.30	3 608 872.09	2 954 165.48	4 436 090.88	1 941 835.55

Entre 2015 et 2016, le montant cumulé des trois dotations (DGF, DSU et DNP) est en diminution de 116 242 €.

Principales dotations	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Prévision CA 2016 au 31/1
DGF	3 064 966.00	3 042 747.00	2 910 878.00	2 615 700.00	2 307 171.00
DSU	690 185.00	816 234.00	878 757.00	1 070 767	1 248 419.00
Dotation Nationale de Péréquation	42 490.00	50 988.00	61 186.00	73 423	88 108.00
Taxe additionnelle aux droits de mutation	208 917.03	194 014.81	203 771.64	179 108.49	193 263.98
Reversement taxe professionnelle CAVM	2 391 824.85	2 391 824.85	2 391 824.85	2 391 824.85	2 391 824.85
Contributions Directes	5 119 310.00	5 552 199.00	5 579 961.00	5 790 549.00	5 732 065.00

La dette (en milliers d'Euros)	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Prévision CA 2016 au 31/1
En cours au 01/01	9 487 415.81	8 804 911.99	8 665 213.13	8 387 756.63	9 322 945.00
Capital	657 041.10	682 503.81	639 698.86	643 059.80	564 812.11
Intérêts	450 798.30	417 967.19	399 720.81	723 427.75	354 059.14
Annuités	1 107 839.40	1 100 471.00	1 039 419.67	1 366 487.55	918 871.25

A La dette

Le travail sur la dette est un chantier d'importance auquel s'est attelée la municipalité depuis plusieurs années

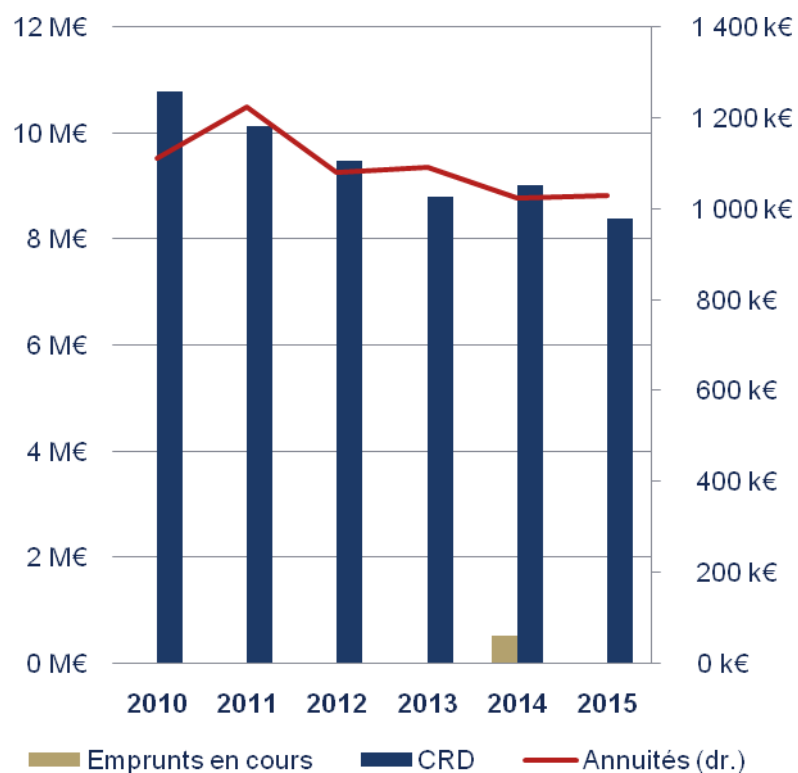
L'encours de la dette de la ville de Marly s'élève au 31 décembre 2016 à 9 322 945.00 €.

Outre les 3 emprunts en francs suisse renégociés en 2015, la commune s'est penchée en 2016 sur un emprunt structuré classée 3^E sur la charte Gissler et éligible au fonds de soutien créée par l'Etat. Elle a renégocié avec la SFIL l'Emprunt MPH260324EUR souscrit auprès de Déxia. Cet emprunt d'un montant de 2 445 049.98 € s'étalera sur 11 ans à taux fixe de 4.19 %.

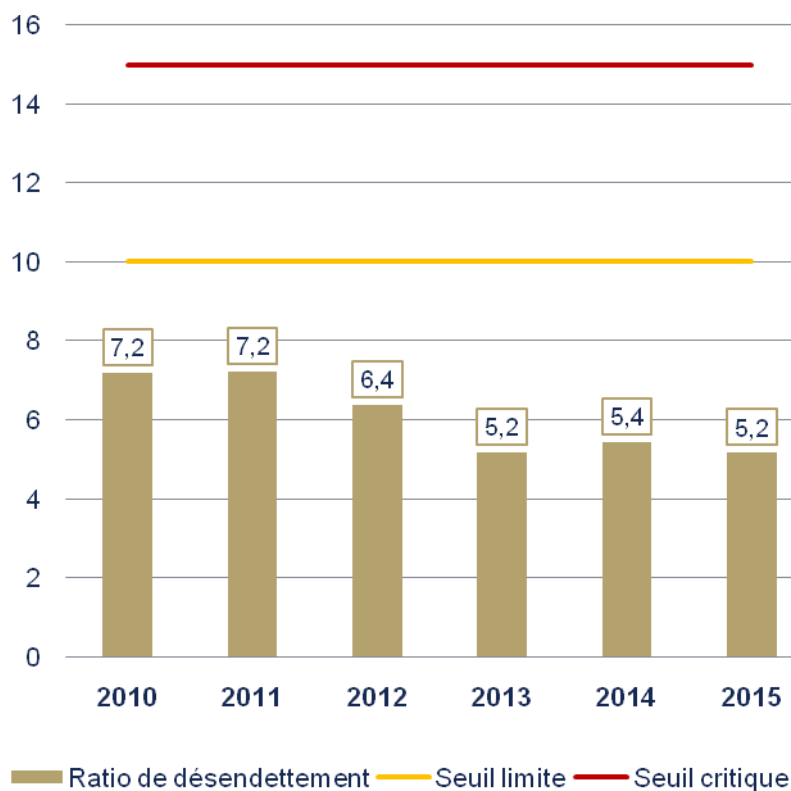
Ainsi en 2017 la ville ne détient plus d'emprunts à risque.

En 2016 l'emprunt qui avait été reporté a été débloqué pour un montant de 1 500 000.00 € en 15 ans à taux fixe de 1.85 %. Cet emprunt est destiné à financer des travaux de voiries.

Evolution de l'encours, des emprunts et de l'annuité



Evolution du ratio de désendettement en année



B Le Niveau des recettes de fonctionnement

Le Chapitre 70 se rapproche du montant de 2016.

Le produit des impôts et taxes reste peu dynamique. Les hausses sont dues uniquement aux variations nominales des bases.

Sur le chapitre 74, les dotations et compensations de l'Etat sont en très net recul par rapport à 2016. La dotation forfaitaire (DGF) diminue de 308 529 € entre 2015 et 2016. La dotation nationale de péréquation augmente de 14 685 € entre 2015 et 2016

La Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) augmente de 178 652 € en 2016.

C Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont relativement stables entre 2015 et 2016.

Pour en arriver là, Les services s'astreignent au quotidien à gérer au mieux leurs dépenses. Les procédures de passation des marchés publics ainsi mis en place, permettent d'acheter mieux à un meilleur prix.

Comme beaucoup de collectivités, les charges de personnel (8 292 K€ en 2016) constituent le premier poste de dépenses. La maîtrise de leur évolution constitue donc un enjeu majeur. Sur la période 2011-2013, elles connaissent une augmentation modérée : - 1,75 % en 2012 - 1.6 % en 2013 - 4 % en 2014 - 2.5 % en 2015. -1.40 % en 2016.

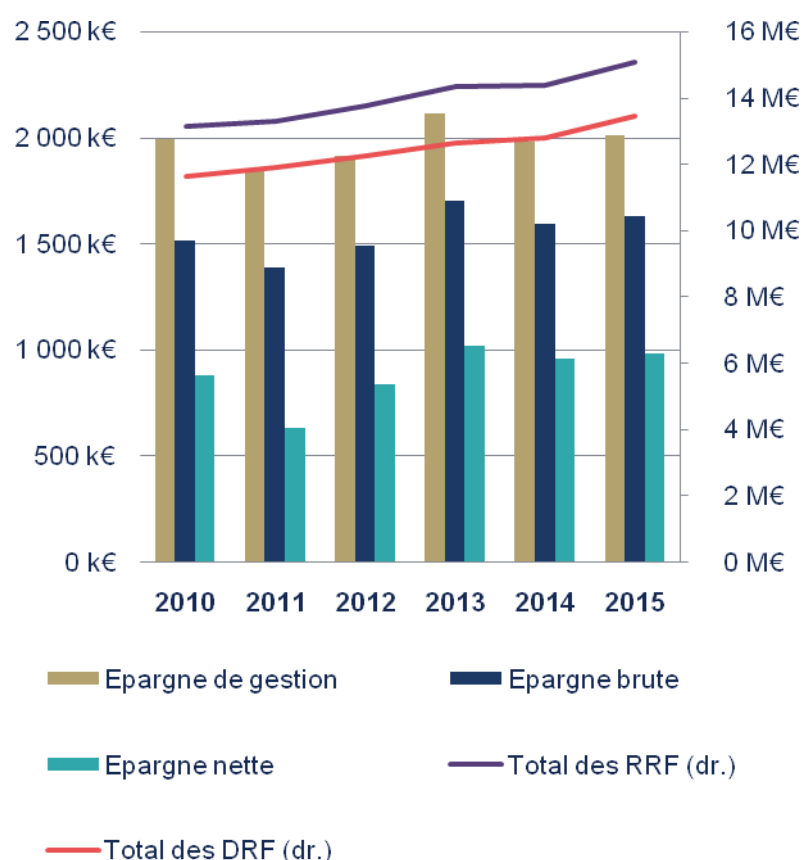
Pour 2016 le montant du régime indemnitaire (64118) s'élève à 565 833 €, les Heures supplémentaires à 70 579 € et les heures complémentaires à 57 833 €.

Les exercices 2014 et 2015 enregistrent des hausses plus significatives, dans la mesure où ce chapitre est impacté par plusieurs dispositifs légaux :

- bien entendu, les incidences liées au « Glissement Vieillesse Technicité » (GVT) issu du déroulement de carrière des agents,

- le relèvement du taux de cotisation à la CNRACL au 1er janvier 2013 (Employeur de 27,40 % à 28,85 %) puis au 1er janvier 2014 (Employeur de 28,85 % à 30.40 %) - 1^{er} janvier 2015 (employeur de 30.40% à 30.50%) - 1^{er} janvier 2016 (employeur de 30.50% à 30.60%)
- l'augmentation des cotisations versées à l'IRCANTEC au 1er janvier 2013 (Employeur de 3.53% à 3.68 %) puis au 1er janvier 2014 (Employeur de 3.68 % à 3.80 %) - 1er janvier 2015 (Employeur de 3.80 % à 3.96 %) - 1^{er} janvier 2016 de 3.96% à 4.08 %)
- En 2016, la poursuite des nouveaux rythmes scolaires avec le développement des activités péri-éducatives avec une augmentation sensible des effectifs également pendant le temps du midi (changement du prestataire de la restauration scolaire)
- la revalorisation des grilles des catégories B en 2014 et C en 2015
- la poursuite du dispositif des contrats d'avenir (1 en 2016) et des CAE/CUI (3 en 2016) qui impactent le chapitre 012 mais qui font l'objet de compensations au chapitre 013 (de 70 à 100% du salaire)

D. Evolution des épargnes et de l'effet de ciseau



L'épargne de gestion représentant l'évolution de la structure de fonctionnement et affiche une croissance régulière du fait du rythme de croissance des recettes plus rapide que celui des dépenses.

L'épargne brute correspond à l'épargne de gestion diminuée des intérêts de la dette. La charge des intérêts étant stable sur la période, l'épargne brute est corrélée à l'évolution de l'épargne de gestion.

L'épargne nette correspond à l'épargne brute diminuée du remboursement du capital de la dette est elle aussi corrélée à l'épargne de gestion. Le remboursement en capital diminue globalement sur la période permettant de sauvegarder à de bons niveaux l'autofinancement

E. Investissement – dépenses

	Réalisé	Réalisé	Réalise	Réalise	Prévision CA 2016 au 31/1
DEPENSES D'EQUIPEMENT	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016
TOTAL	1 735 177.30	2 474 387.38	2 067 464.22	1 801 648.90	1 196 847.65

Les travaux les marquants depuis 2010 :

- la réalisation des ronds-points sur la RD 75, aux abords du collège et du lycée
- les groupes scolaires ont été en partie rénovés : l'ensemble des toitures ainsi que certains châssis, revêtements de sol, sanitaires et dortoirs,
- la réfection de voiries, trottoirs et parkings, tels ceux de la rue de la Paix, rue Degeyter, rue des Dahlias, des Camélias, allée des Aubépines, rue des Glycines, rues des Iris, rue Watteau, avenue Henri Barbusse, rue Courbet, rue Jean Jaurès, rue Gilles Fabry, résidence La Fontaine, avenue des Flandres ...
- l'installation de la vidéo protection au niveau de la salle Schumann, du centre d'entraînement sportif, de la salle Aragon, de la place Dehove et de la place Louise Michel,
- le Musée de la Mémoire
- la rénovation complète de l'éclairage public et la signalétique dans toute la ville
- les travaux de rénovation et d'équipement au Centre Saint François pour l'ouverture du LALP
- la réhabilitation de la salle de sports du Caillou
- la réhabilitation de la salle de sports Aragon

- l'acquisition et l'aménagement de la maison de quartier rue de Champagne,
- l'aménagement du parvis de l'hôtel de ville,
- la rénovation de la Maison des associations,
- l'entrée des services techniques,
- le réaménagement des quais bus de la ville,

A cela il faut bien entendu ajouter l'ensemble les travaux « en régie » effectué par le personnel qui contribue à l'entretien du patrimoine communal.

F. Investissement recettes

Outre l'autofinancement disponible, une fois le capital d'emprunt remboursé, les autres recettes sont constituées principalement :

- des ressources propres : les cessions d'immobilisation souvent aléatoire et toujours ponctuelles, le FCTVA qui est en corrélation avec les investissements réalisés et la Taxe Locale d'Équipement également aléatoire.
- les ressources externes : les recettes de subvention qui fluctuent en fonction des opérations mais enregistrent un décalage important par rapport au paiement et font souvent l'objet de report sur l'exercice suivant.

Principales dotations	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Prévision CA 2016 au 31/1
FCTVA	221 766.62	339 679.27	236 766.55	301 995.71	298 905.88
Taxe aménagement	242 290.00	134 658.16	101290.84	156 684.23	87 729.40
Recettes investissements 13	556 592.18	871 124.01	576 249.71	383 359.51	143 901.49

III PROSPECTIVE POUR L'ANNEE 2017

Une nouvelle fois les collectivités locales seront associées à l'effort de réduction des déficits publics.

Ainsi, le budget 2017 prendra en compte ces éléments de contraintes et devra permettre dans le cadre d'une gestion saine et rigoureuse des finances de la ville, la mise en œuvre des actions du programme de l'équipe municipale : préserver le cadre de vie, faciliter la vie

des familles, défendre le pouvoir d'achat, construire l'avenir, développer le lien social et le vivre ensemble.

A Le cadrage budgétaire 2017

Les grandes caractéristiques du BP 2017 :

- Projet de budget construit sans augmentation des taux des impôts locaux depuis 2009
- Poursuite de l'effort de maîtrise des crédits tant pour le 011 que le 012 en maintenant la qualité du service rendu à la population.
- Préservation de la capacité d'investissement en limitant le recours à l'emprunt.

Un budget maîtrisé dans un contexte contraint

Cette année encore, et cela depuis 2009, le budget sera construit **sans augmentation des taux des impôts locaux**.

La ville de Marly, comme toutes les collectivités, voit se réduire drastiquement les financements de l'Etat. Ce manque de ressources rend impérieuse la recherche d'économies. C'est pourquoi le budget 2017 fait l'objet d'une préparation très rigoureuse avec un cadrage précis.

Tous les secteurs de dépenses ont été analysés pour identifier les sources d'économies potentielles. Les charges à caractère général 011 et les charges de personnel 012 ont été maîtrisées et le seront à nouveau en 2017.

	2016	2017
DGF	2 307 171	2 127 351
DSU	1 248 419	1 332 410

Malgré les mesures de rigueur visant à limiter les nouveaux recrutements, le non remplacement de départs à la retraite, l'évolution des effectifs restant maîtrisée (tableau ci-dessous), il faut tenir compte :

- du relèvement du taux de cotisation à la CNRACL au 1^{er} janvier 2017 (employeur de 30.60% à 30.65%),
- de l'augmentation des cotisations versées à l'IRCANTEC également au 1^{er} janvier 2017 (Employeur de 4.08 % à 4.20 %).

- de la mise en œuvre du protocole relatif à la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations (PPCR) : la revalorisation des grilles indiciaires et la réorganisation des carrières qui concerne l'ensemble des catégories (A, B, C)
- poursuite de la réforme du Régime Indemnitaire : le R.I.F.S.E.E.P. (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel).
- la prolongation du dispositif de titularisation applicable aux agents contractuels et du dispositif de résorption de l'emploi précaire.

Il nous faudra vraisemblablement être plus attentif dans les années à venir compte tenu d'un niveau de contrainte croissant.

	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
Agents titulaires ou stagiaire	175	179	178	181	189	197	191	205	202	204
Agents non titulaire	97	94	90	93	75	63	62	52	60	71
Autres (emplois d'avenir – CUI – activités accessoires)	40	18	6	3	14	18	25	18	13	10
	312	291	274	277	278	278	278	275	275	285

La vie associative à Marly est très active et bénéficie du soutien constant de la municipalité depuis de nombreuses années. Le montant des subventions versées sera identique au montant de 2016.

En recettes, le contexte économique national incite la ville à rester très prudente dans l'estimation de ses recettes. Il serait raisonnable d'envisager une diminution des ressources en prenant comme hypothèse :

- La stabilité des taux d'imposition des contributions directes au niveau communal ;
- Une légère augmentation des produits fiscaux par l'effet des bases (constructions nouvelles.....) ;
- Une baisse des concours financiers de l'Etat.

B Les orientations 2017

Compte tenu de la conjoncture financière actuelle, le budget municipal est contraint et des choix devront être faits. Soucieuse de préserver le pouvoir d'achat des habitants en ces temps de crise, la municipalité s'engage à nouveau à assurer la stabilité des taux de fiscalité locale (taxe d'habitation, taxe foncière) qui n'ont pas évolué depuis 2009.

Une ville proche des préoccupations de ses habitants

Dans un contexte socialement et économiquement toujours difficile, la Ville fait à nouveau le choix d'orienter son action envers ceux qui en ont le plus besoin en exerçant son devoir de solidarité. Cette ligne directrice sera déclinée dans toute sa politique sociale. La ville, par l'intermédiaire du CCAS, assurera ainsi la pérennité des aides sociales et facultatives. Le soutien aux seniors reste une priorité municipale avec l'accentuation d'orientations destinées à favoriser leur autonomie et à faciliter leur vie de tous les jours (le portage des repas à domicile ainsi que le transport de proximité). En 2017 la subvention versée au CCAS reste stable. Le détail des actions envers les différents publics accueillis par le CCAS sera présenté ultérieurement dans le cadre du ROB du CCAS, préalable au vote de son budget propre en mars 2017.

Marly au service des usagers

La ville est soucieuse d'un service de proximité et offre à ses habitants de nombreux dispositifs destinés à les accompagner et à améliorer le bien vivre ensemble.

La réforme des rythmes scolaires. Tous les partenaires, enseignants, associations intervenants extérieurs et agents travaillent en synergie pour la réussite scolaire et l'épanouissement de l'enfant. Au cours de l'année 2016, la fréquentation des NAP s'est intensifiée et a nécessité l'augmentation du nombre d'intervenants et des moyens supplémentaires. Le développement de ces activités sera poursuivi dans les années à venir.

La Ville projette la construction d'un nouveau restaurant scolaire à l'école Marie Curie au sein du quartier les Floralies. En 2017, un maître d'œuvre sera retenu avec une mise en chantier espérée au dernier trimestre 2017 pour un coût global estimé à 1 million d'euros et un montant de subventions qui devrait atteindre 60%.

En matière de sécurité et de tranquillité publique, la commune consolidera les efforts engagés pour garantir le maintien de l'ordre et préserver un cadre de vie serein en relation avec la Police Nationale (dont l'antenne de Marly est maintenue).

Le déploiement de la Vidéo-protection sera poursuivi sur le territoire.

Les travaux de rénovation du poste de police seront lancés.

L'ouverture de la Maison des Associations réhabilitée avec un PIJ (point info jeunesse) et une cyber base sera un atout de plus pour le tissu associatif déjà très fort.

En 2017, les travaux de rénovation du logement de fonction Jean Rostand permettront d'accueillir les services de la PMI et du RAM dans des locaux adaptés

Une ville conviviale et animée

La ville de Marly fait le choix de soutenir une politique culturelle forte, accessible à tous. Elle s'appuie sur un enseignement musical de qualité, des spectacles et concerts tout au long de l'année.

Le secteur évènementiel sera repensé afin de réaliser des économies tout en maintenant une programmation de qualité.

Une amélioration constante du cadre de vie

L'amélioration du cadre de vie Marlysiens, est une priorité de la municipalité. Les efforts en matière de voirie seront soutenus.

La rénovation des voiries sera poursuivie dans tous les quartiers en fonction du plan pluriannuel et des travaux d'assainissement programmés par le SIAV

La Ville poursuit ses efforts dans le domaine de l'environnement, les plantations d'arbres, le fleurissement, ...

De même, le Règlement Local de Publicité commence à porter ses fruits avec la dépose des grands panneaux publicitaires sur l'ensemble du territoire communal et notamment aux entrées de ville.

Une étude pour la rénovation du complexe Denayer cofinancée par le département sera mise en place.

L'accessibilité

En ce qui concerne les bâtiments : l'accent est mis sur 10 sites pour un investissement à hauteur de 1 280 000 €.

Pour ce qui concerne la voirie et les espaces publics, la Ville consent un effort de 70 000 € en 2017 dans le cadre du PAVE (réalisation de quai bus, abaissement de bordures et bandes podotactiles).

Conclusion :

Comme cela a été rappelé en première partie, l'exercice budgétaire 2017 s'inscrit dans un contexte spécial du fait des élections et globalement défavorable du fait de la baisse des dotations.

Cependant le travail en commun accompli par les équipes municipales et administratives tant sur la dette, que sur les dépenses de fonctionnement ou le suivi des recettes, va permettre en 2017 de réaliser un budget ambitieux.

Ambitieux car malgré la raréfaction des ressources, nos choix et nos actions nous permettent de mener la politique d'investissement que nous souhaitons pour assurer à chaque génération des lieux de vie agréables et modernes.

Ambitieux enfin car cet exercice 2017 est un exercice maîtrisé tant en dépenses qu'en recettes. Il constitue le socle de référence budgétaire du mandat sur lequel nous pourrons nous baser pour construire l'avenir de notre ville.

Le Conseil Municipal est maintenant invité à débattre de ces orientations budgétaires.